

UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE LA DIRECTION
RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE DE
L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET
DES TRANSPORTS

Réunion de la Commission de suivi de site (CSS) autour de l'installation CMC implantée sur la commune de Saint-Chéron

1^{er} juillet 2021 – Saint-Chéron

Synthèse

La séance est ouverte à 10 heures 10 par Christophe DESCHAMPS.

Christophe DESCHAMPS

Sous-Préfet d'Étampes

Bonjour à toutes et à tous. Je vous souhaite la bienvenue à cette quatrième réunion de la Commission de Suivi de Site. Je propose compte tenu du turnover depuis la dernière séance que l'on fasse un tour de table.

Il est procédé à un tour de table.

Élection des membres du bureau.

Patrick POIRET donne communication des règles du vote et de la désignation des membres du bureau. Les candidatures sont recueillies.

Il est procédé au vote.

Le bureau est reconduit à l'unanimité de ses 5 membres.

Société CMC

Bilan d'activité et de prévention des risques présenté par l'exploitant

● Activité économique

Joseph CARDUCCI

Établissement CMC

La société a changé de nom depuis novembre dernier suite à une acquisition, mais les actionnaires demeurent identiques. Le groupe s'appelle désormais CMC Materials. Sa dénomination française est CMC Materials UPC SAS. L'entreprise compte toujours trois sites en France et deux autres en Europe (Angleterre et Italie).

Le groupe évolue dans deux secteurs principaux. La plus importante est la microélectronique, qui représente 80 % de l'activité. Le site de Saint-Chéron est rattaché à l'activité « produits chimiques ».

L'activité « pétrole » représente 20 %. Le chiffre d'affaires de 2020 s'est établi à 883 M€ pour la partie électronique. La partie « performance Materials » représente 233 M€.

CMC Materials est n° 1 mondial sur la partie CMP Slurries et n° 2 sur le PADS. En chimie électronique, il est classé n° 1 aux États-Unis et en Europe.

● Bilan de l'activité de Saint-Chéron

Le budget s'établissait à 3,8 M€. La pandémie a agi en baisse sur le chiffre d'affaires. Fort heureusement, un rebond de + 2,7 % a été enregistré sur les huit premiers mois de l'année.

S'agissant des dépenses, elles se sont établies à plus de 3 M€ sur un budget de 2,86 M€, soit un delta de + 17 %.

Pour rappel, le site de Saint-Chéron compte deux activités : une activité de production et une plateforme logistique sur la partie CMC. S'y ajoute une plateforme logistique des prestations de stockage pour le client St Tours. Cette activité représente 264 000 € sur les huit premiers mois de l'année. Le chiffre d'affaires total sur le site s'élève à 4,2 M€ sur cette période de l'année. Le total France est de 22 M€ ; le site de Saint-Chéron représentant 18 % du chiffre d'affaires de la France.

En termes de volumes de production, l'alcool isopropylique est le produit phare. Saint-Chéron est le seul site en Europe à le produire pour la microélectronique sur la partie « ultra pur ». Le concurrent direct a décroché, car il ne parvenait plus à suivre le niveau de qualité. Les autres produits sont l'acétate de butyle (177 kl), la potasse (270 kl) et l'ammoniaque (145 kl).

📍 Rappel des faits marquants

Krimau MAHJOUB

Établissement CMC

Les faits marquants du site sont les suivants :

- septembre 2020 : un audit interne HSE ;
- octobre 2020 : exercice POI, exercice d'évacuation ;
- novembre 2020 : Suivi semestriel de la qualité des eaux souterraines ;
- décembre 2020 : revue de direction HSE, audit interne HSE, renouvellement certification ISO 14 001 & ISO 45 001 ;
- janvier 2021 : audit HSE mandaté par CMC ;
- mars 2021 : exercice d'évacuation
- avril 2021 : audit interne HSE ;
- mai 2021 : Investigations complémentaires des eaux souterraines (mesures de gestion pour vérifier l'extension du panache en solvants chlorés, suivi des concentrations dans les gaz du sol en deux points hors site, en aval hydraulique du site, contribution des données de SW et CMC) ;
- juin 2021 : inspection DRIEAT.

📍 Organisation interne du site

Le site compte 20 personnes en CDI et 5 intérimaires, soit 10 OET, 5 agents de maîtrise et 5 cadres dont les commerciaux. L'effectif est composé de 15 hommes et 5 femmes.

Joseph CARDUCCI

Établissement CMC

Sur le volet logistique, la situation reste linéaire. Il n'est pas noté de changements majeurs en termes de flux. Les camions sont un peu plus chargés alors qu'auparavant certains portaient non pleins, ce qui se traduit par une meilleure rentabilité.

Magali HAUTEFEUILLE

Maire de Sermaise

Je signale que nous observons encore la présence de camions sur les routes étroites de notre commune.

Joseph CARDUCCI*Établissement CMC*

Nous avons procédé à une signalisation sur le site sur la base d'un protocole de transport indiquant le tracé à emprunter. Le fait est que certains camions proviennent d'autres pays et se fient surtout au GPS. Nous tentons d'effectuer des rappels, mais il est difficile d'être plus efficace en la matière. Pour que ce problème soit traité plus efficacement, je vous invite à me communiquer des noms de camion ou des numéros d'immatriculation. Cela permettra de remonter à l'entreprise concernée pour effectuer les rappels nécessaires afin que le tracé soit respecté.

● Bilan HSE**Krimau MAHJOUR***Établissement CMC*

Des formations relatives au Système de Gestion de la Sécurité ont été réalisées. Cependant compte tenu de la pandémie, nombre de formations ont été suspendues, voire reportées. Les exercices POI et d'évacuation d'urgence ont été toutefois maintenus. Tout nouvel arrivant a fait l'objet d'une formation de deux à trois heures visant à le familiariser avec les risques du site et la conduite à tenir face à un incident.

Dans le domaine du HSE, des actions sont réalisées pour la prévention des risques et divers. En la matière, le site est censé toujours atteindre l'objectif de passer un cap au niveau des situations à risques sur la base de la pyramide de Bird.

Au sujet des déchets, il s'agit de traces de produits quand il est question de matières premières assez exceptionnelles chez d'autres entreprises. Les déchets de CMC sont valorisés pour d'autres entreprises. Pour rappel, nous n'avons pas enregistré d'incidents environnementaux au cours de l'année.

Joseph CARDUCCI*Établissement CMC*

Les réalisations des travaux suivants ont eu lieu en 2020-2021 :

- alarme sonore et visuelle sur tous les extracteurs en cas de panne : 15 k€ ;
- nouveaux coups de poings «alarme évacuation» (+ rajout) : 9,5 k€ ;
- nouveau local de conditionnement d'ammoniaque : 97,7 k€ ;
- portes coupe-feu dans les locaux des chaudières ;
- nouvel aménagement dans le bâtiment G1 (cloisons, climatisation, portes de secours, porte principale : 190 k€ ;
- aménagement d'une nouvelle zone de production dans le bâtiment M : 250 k€ ;
- étude et mise en conformité de nos installations de protection foudre : 22 k€.

Le total des investissements 2020-2021 s'est établi à 604,2 k€.

Les projets d'investissement 2021 -2022 sont les suivants :

- réfection de toutes les gouttières des bâtiments : 193 k€ ;
- réfection des toitures : 284 k€ ;
- backup de la ligne de purification et conditionnement IPA : 177 k€ ;
- rajout de 2 barrières de sécurité (sûreté) : 50 k€ ;
- création d'un local pour transfert de fûts d'ammoniaque : 35 k€ ;
- centrale de traitement des eaux résiduaires (en étude) : 23 ;
- raccordement du bâtiment B au bâtiment D : 376 k€ ;

- étude d'un système de protection incendie dans le bâtiment D (Inergen) : 85 k€ ;
- isolation du bâtiment F : 150 k€ ;
- signalisation sécurité et signalétique : 10 k€ ;
- nouvelle sirène / portée à 500 m : 25 k€

Les projets d'investissement 2021 -2022 se chiffrent à 1 408 k€.

Mario HURTAUD

Association CANE

Je crois savoir que par le passé il y avait un problème sur les poteaux d'incendie. Un investissement avait été prévu pour une bâche.

Joseph CARDUCCI

Établissement CMC

Ce projet est toujours à l'étude. Nous travaillons également sur un deuxième axe. En effet, l'arrêté ancien dispose de 180 m³. Le problème du site de Saint-Chéron est que la quantité d'eau n'est pas suffisante. Une étude a été lancée avec Suez en vue de l'ajout d'un poteau supplémentaire. Ledit devis se chiffre à 11 000 € pour la traversée et le branchement, sans compter le poteau.

La solution du poteau est mieux indiquée que celle de la bâche, sachant que les 120 m³ d'eau suffisent. L'étude de dangers à remettre sous peu le démontre. La volonté de CMC est néanmoins de maintenir 180 m³, ce qui est au-dessus de la réglementation.

Mario HURTAUD

Association CANE

Au sujet du raccordement du bâtiment B au bâtiment D, quelles sont les solutions envisagées en cas de coupure de courant à l'occasion d'une période de canicule ?

Joseph CARDUCCI

Établissement CMC

Le site est équipé d'un groupe électrogène qui pallie ce genre de problème.

Mme DROUILLER

Association ENE

Je suppose que la zone englobe celle du RER.

Joseph CARDUCCI

Établissement CMC

Le rayon PPI est différent du rayon PPRT. Le PPRT couvre 300 m. Quant au rayon PPI, il est délimité par les forces de l'ordre et le Préfet. Les riverains devront être prévenus à 500 m par la sirène. En cas de problème, ils ne pourront pas accéder à ladite zone.

Thierry COSTES

Sous-Préfecture d'Étampes

Le périmètre d'information est en effet plus large que celui de danger.

Christophe DESCHAMPSE*Sous-Préfet d'Étampes*

Je suppose que l'arrêté sera pris dans un futur proche.

Cecilia HOUMAIRE*SID-PC*

Je confirme. Le PPI est en cours de révision.

Sandra DOUAILLER*Association Sermaise Environnement*

En cas d'explosion, la voie ferrée pourrait-elle être impactée ?

Joseph CARDUCCI*Établissement CMC*

Le rayon de danger du site reste à 291 m et n'englobe pas la voie de chemin de fer. Cela dit, en cas de problème sur le site la voie de chemin de fer sera coupée.

Krimau MAHJOUB*Établissement CMC*

En termes de gestion des situations d'urgence, un nouveau POI est en cours de finalisation avec la prise en compte de tous les scénarios issus de l'étude de dangers :

- 1 exercice POI (30/10/20) : incendie dans le parc déchets solvants ;
- 1 exercice POI /PPI (15/12/20) : fuite de cylindres de gaz toxiques (ammoniac) ;
- 2 exercices d'évacuation.

Le RETEX CMC a conduit aux constats suivants :

- le coup de poing qui a été déclenché ne permet pas de situer la zone sinistrée ;
- le signal sonore de la sirène audible sur tout le site sauf dans le bâtiment D ; le son est couvert par celui des climatiseurs ;
- la liaison talkies-walkies passe très mal, malgré la portée à quelques km définie par le constructeur ;
- l'effectif CMC est insuffisant (équipes 2X8) lié au contexte COVID 19 (accueil des sapeurs-pompiers).

Au chapitre des mesures COVID-19 et du Plan de continuité des activités, les consignes imposées par le groupe continuent à être mises en œuvre aussi bien pour le personnel interne que pour les transporteurs et les personnes extérieures. Il est rappelé qu'aucun cas contact n'a été enregistré sur le site.

Le contrôle du Système de Gestion de la Sécurité a donné lieu à :

- une visite d'inspection DRIEAT ;
- 4 audits internes HSE ;
- un audit interne du système HSE ;
- un audit de certification (Iso 14001 et ISO 45001/ Veritas),
- une veille réglementaire ;
- 1 revue de direction HSE/an ;
- 1 meeting HSE/mois (échanges CMC US, EU, ASIE).

Sandra DOUAILLER*Association Sermaise Environnement*

Avez-vous eu un retour des habitants au sujet de la qualité de l'information dont ils sont destinataires ?

Cecilia HOUMAIRE*SID-PC*

Une association qui travaille étroitement avec la préfecture étudie et teste la réaction des personnes en rapport avec l'audibilité de la sirène ainsi que sur les mesures devant être mises en œuvre. Les retours sont souvent globalement positifs. Le rapport qui sera rédigé sur le sujet pourra vous être transmis.

Bilan des contrôles réalisés par l'inspection des installations classées**Aymar LEKIBY-ELILA***DRIEAT*

Depuis la dernière Commission de suivi, deux inspections ont été réalisées sur le site. La première inspection est intervenue le 22/07/2020 et a donné lieu à plusieurs observations.

La NC2.1 concerne l'incapacité des poteaux incendie à fournir en simultané 2 par 2 un débit de 180 m³/h à 1 bar de pression. En réponse à cette non-conformité, le calcul des besoins en eau suivant la norme D9 a été refait et a permis de confirmer que les 120 m³ présents sur site étaient suffisants. L'arrêté disposant de 180 m³, pour rester conforme à celui-ci, l'exploitant a deux solutions : soit il procède à un porter à connaissance afin que l'on puisse modifier l'arrêté en tenant compte des 120 m³/h, soit il maintient les 180 m³/h en garantissant ce débit.

La NC 3.1 a trait à l'absence d'inspection complète des cuves suivant le guide DT94. Un devis a été demandé pour la réalisation de ce contrôle.

L'analyse du risque foudre (ARF) a été réalisée (09/2020) et les travaux en juin 2021.

M. GOURY*SDIS*

Combien le site compte-t-il de poteaux d'incendie actuellement ?

Joseph CARDUCCI*Établissement CMC*

Le site dispose de trois poteaux qui devraient distribuer 180 m³. Or, nous ne pouvons distribuer que 120 m³. Le poteau plus éloigné de l'arrivée d'eau ne dispose pas du débit nécessaire.

Aymar LEKIBY-ELILA*DRIEAT*

Suite à l'inspection du 24/06/2020, les non-conformités avaient trait à la présence de produits combustibles dans le bâtiment M et à l'absence d'inspection complète des cuves suivant le guide DT94.

Les inspecteurs ont formulé des remarques sur l'identification des alarmes du bâtiment D et la validation du temps de réponse du système de détection et d'extinction d'incendie.

Les réponses de l'exploitant sont les suivantes :

- les produits combustibles seront transférés du bâtiment M vers les bâtiments E ou P ;
- une demande de devis pour la réalisation de l'inspection suivant le guide DT94 ;
- la mise en place des signalisations pour les alarmes du bâtiment D ;
- une demande de contrôle du système de détection incendie avec validation du temps de réponse par Tyco (09/2021).

Un autre thème abordé lors de l'inspection du 24/06/2021 concerne l'examen de l'étude de dangers. L'inspection a instruit l'étude de dangers transmise le 27/02/2019. Les compléments attendus à l'été 2020 ont été transmis. Une dernière version de l'EDD est attendue pour début juillet 2021.

La finalisation des travaux du bassin de rétention est par ailleurs prévue en 2022.

Au sujet du PPI du 15/12/2020, des points d'amélioration ont été identifiés, à savoir la localisation sur un tableau (synoptique) du bâtiment objet du sinistre, la signalétique autour du site, la réception des secours, le contrôle des moyens de communication internes de l'exploitant et la précision dans l'appellation ou l'identification du produit concerné. L'exploitant s'est engagé à améliorer ces points.

En ce qui concerne la surveillance de la pollution, les concentrations mesurées lors de la campagne de 2021 ont montré :

- à l'est du site (PA4 et PA6), un impact en COHV dans la nappe alluviale et la présence diffuse de ces composés dans les autres ouvrages ;
- la présence d'hydrocarbures au droit des piézomètres PA4, PA6 et Pz aval ; sur le Pz-Aval, la non-quantification des HAP et des BTEX et la présence de traces de PCE, TCE, chloroforme et tétrachlorométhane ;
- la présence de ces composés dans les sols à des teneurs significatives de façon très localisée.

L'inspection est en attente du rapport final, analysé et affiné par le bureau d'étude afin d'élaborer des recommandations.

Mario HURTAUD

Association CANE

Les chiffres sont tout de même inquiétants non ? Ils donnent à voir une augmentation de pollution.

Joseph CARDUCCI

Établissement CMC

Il convient d'attendre les résultats de l'analyse finale au-delà des valeurs brutes qui ont été relevées. En l'occurrence, il s'agit d'une simple photographie.

Mario HURTAUD

Association CANE

Quelle est la profondeur des prélèvements.

Joseph CARDUCCI

Établissement CMC

Cette information pourra vous être fournie.

Mario HURTAUD

Association CANE

Que représente la pollution du sol en termes de danger ?

Joseph CARDUCCI

Établissement CMC

Je ne saurais répondre à cette question. Les seuils de rejets sont respectés en tout état de cause.

Patrick POIRET

DRIEAT

Nous sommes dans le domaine des microgrammes. La recherche des rejets atomosphérique sur des sites industriels s'apprécie en tonnes, voire en centaines de tonnes. Les ordres de grandeur sont totalement différents à Saint-Chéron.

Christophe DESCHAMPS

Sous-Préfet d'Étampes

Les valeurs n'ont pas de quoi inquiéter. Nous ne sommes pas en présence de volumes alarmants en termes de rejet.

Sandra DOUAILLER

Association Sermaise Environnement

Savons-nous si la pollution en question est due au site ou si elle remonte à l'activité de l'ancienne usine ?

Joseph CARDUCCI

Établissement CMC

La pollution est antérieure à l'activité du site compte tenu du fait que toutes les barrières de sécurité possibles sont actuellement mises en place sur notre système d'exploitation. Un indicateur interne permet de monitorer cette pollution et apparaîtra en cas de dépassement des seuils. Je rappelle qu'aucun sinistre ni incident n'a été récemment enregistré sur le site.

Patrick POIRET

DRIEAT

Cette pollution est héritée du passé, l'essentiel étant de s'assurer de l'absence d'impact à l'extérieur et en termes de qualité des eaux souterraines.

Sandra DOUAILLER

Association Sermaise Environnement

J'ai eu à adresser une lettre au sujet de l'exercice PPI. J'estime en effet que l'information adressée à la population a été beaucoup trop sommaire. En effet, lors d'une explosion, la fumée couvre bien au-delà du périmètre de danger. L'accident de Lubrizol en est une preuve

tangible. Il serait nécessaire, à l'occasion de ces exercices, d'informer tout le village en évitant de délivrer le message trop tardivement (la veille pour le lendemain).

Par ailleurs, la formulation de l'information a été très anxiogène, surtout pour les habitants qui ignorent l'existence d'un site classé seuil haut sur la commune. La plaquette faisait en effet figurer des personnages en combinaison. Le procédé gagnerait à être revu. Il convient de se montrer plus pédagogique dans la démarche. Une réunion publique d'information à la population sur ce sujet pourrait être une solution.

Cecilia HOUMAIRE

SID-PC

Nous prenons note de votre remarque. La démarche pourrait être retravaillée. Cela dit, en l'occurrence, la procédure d'information a bien été respectée. Le message a sans doute été anxiogène pour les personnes établies en dehors de cette zone et moins habituées au sujet.

Magali HAUTEFEUILLE

Maire de Sermaise

Nous n'avons reçu aucun appel téléphonique des habitants pour s'inquiéter sur cette situation. En tout état de cause, toutes les personnes concernées par le PPI sont sensibilisées en amont, car toutes ces informations sont obligatoires lors de l'acquisition d'une maison.

Joseph CARDUCCI

Établissement CMC

J'encourage l'organisation de visites de site, car l'information est mieux appréhendée sur place. Pour rappel, lors de la dernière réunion d'information en mairie, personne ne s'était déplacé. Par ailleurs, en tant que chef d'établissement, je reste ouvert à la communication, même si je ne suis pas en capacité de recevoir tout le monde.

S'agissant du PPI, en sur-informant les populations, l'exercice en devient tronqué.

Christophe DESCHAMPS

Sous-Préfet d'Étampes.

L'une des meilleures solutions serait d'inviter ceux qui sont intéressés à venir visiter l'entreprise.

Questions diverses

Point sans objet.

La séance est levée à 11 heures 55.